

DÉCLARATION DES PERFORMANCES

(Annexe III, Règlement (UE) N.º 305/2011)

Nº DoP-BIIIV.01-130701

1. Code d'identification unique du produit type:

Carreaux Céramiques Pressé à Sec, absorption d'eau $E_p \geq 10\%$ (groupe BIII, GL)

2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4: **Non applicable**

3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant:

Pour revêtements de sol et mur, intérieurs et extérieurs

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5:

RECER-Indústria de Revestimentos Cerâmicos, S.A.

Apartado 20, 3770-953 Oliveira do Bairro, Portugal

Tel.: +351 234 730 500/Fax: + 351 234 730 501

recer@recer.pt / www.recer.pt

5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2: **Non applicable**

6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V **Système 4**

7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée: **Non applicable**

8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée: **Non applicable**

9. Performances déclarées

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Réaction au Feu	A1	EN 14411:2006
Dégagement de substances dangereuses:		
- Cadmium*	NPD	
- Plomb*	NPD	
- COV	A+	
Force de rupture		
- épaisseur $\geq 7,5\text{mm}$	$\geq 600\text{ N}$	
- épaisseur $< 7,5\text{mm}$	$\geq 200\text{ N}$	
Glissance	NPD	
Adhérence, pour		
- mortier à base de ciment, type C2	$\geq 0,5\text{ N/mm}^2$	
Resistance aux chocs thermiques	Conforme	
Durabilité pour:		
- usage intérieur	Conforme	

*Pour carreaux émaillés destinés aux plans de travail ou surfaces murales où la préparation d'aliments a lieu et ces derniers peuvent être en contact direct avec la surface émaillée du carreau.

10. **Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.**

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par:

Antero Marques Calvo, *Président de Conseil d'Administration*
Nom et fonction

Oliveira do Bairro, le 1^{er} juillet 2013
Date et lieu de délivrance



Signature